

Je vais créer mon entreprise

Par elepha, le 31/05/2010 à 11:03

Bonjour,

Je vous écris car mon amie et moi meme souhaiterions devenir créateur d'entreprise dans le secteur de la restauration , moi meme étant Chef cuisinier et mon amie serveuse .

Nous avons trouver un restaurant qui a brulée il y a 3ans. Il est reconstruit actuellement et sera finie en Janvier 2011. Apres contact avec le proprietaire, le prix de la location des murs seul s élevera a 1000 euros avec appartement de fonction. Aucun fond de commerce a vendre actuellement du a l'incendie.

Nous nous demandons:

- -dans quelques années le fond de commerce appartiendra a qui ?
- Avons t'on le droit a l'aide au logement (caf) pour notre appartement ?

merci d'avance pour votre aide, cordialement.